

Le uest

Septembre 2024-NO 161 La revue des Saint-Rochois (es)



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

Pierre Mercier, maire

Conseillers :

Siège 1 : Bernard Benoit

Siège 2 : Charles Smith

Siège 3 : Josianne Chayer

Siège 4 : Francis Mercier

Siège 5 : Sylvain Lafortune

Siège 6 : Jean Bélanger



*Sherron Kollar,
Directrice générale
et greffière-trésorière poste 7550*

*Gaétan Hudon,
Inspecteur municipal, poste 7551
inspecteur@saint-roch-ouest.ca*

MAIRIE

270, Route 125, Saint-Roch-Ouest
(Québec) J0K 3H0

T 450-588-6060 **F** 579-795-0358

www.saint-roch-ouest.ca
info@saint-roch-ouest.ca

HORAIRE

Mardi, Mercredi & Jeudi
8 h 30 à 16 h 30



PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 1^{er} octobre 2024
à 20 h, au 270, Route 125

• Mot du Maire •

Bonjour, chers amis St-Rochois(es),

Avant tout, je tiens à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre chaleureuse présence lors de notre souper champêtre du 23 août dernier. Votre participation a grandement contribué à faire de cet événement une réussite inoubliable pour notre communauté. Nous espérons sincèrement que vous avez apprécié ce moment autant que nous. Un merci spécial à nos commanditaires et à nos partenaires. Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochains rassemblements.

Les récoltes arrivent!

Chaque année, à l'automne, c'est le temps des récoltes. Le battage des céréales et la cueillette des légumes ont commencé. Cette étape importante du cycle agricole implique de nombreux déplacements sur nos chemins. Batteuses, voitures à grains, remorques et charrues : un achalandage accru est à prévoir sur nos routes.

Nous vous demandons de faire preuve de prudence lorsque vous circulez sur les routes. Vos agriculteurs-voisins vous rappellent, en cette période importante des récoltes, de rester vigilants et patients.

De plus, nous demandons aux agriculteurs de ne pas laisser de terre ou toute autre matière répandue sur nos chemins par les pneus des véhicules ou des tracteurs. Vous devez donc nettoyer la chaussée après votre passage si la situation le nécessite. Soyez responsables !

En outre, pour ceux qui ont un abri d'autos temporaire (abri tempo), il est important de savoir que vous êtes autorisés à l'installer du 1^{er} octobre au 1^{er} mai. Seuls les abris préfabriqués sont autorisés ; les constructions artisanales sont interdites.



Ces abris doivent être érigés sur une aire de stationnement ou sur la voie d'accès à cet espace. La structure doit respecter un dégagement de 2 mètres du trottoir, de la bordure de la chaussée ou de la limite extérieure du fossé.

Sur ce, je vous souhaite de profiter des belles couleurs de l'automne et d'être prudents sur nos routes!

Pierre Mercier, Maire

• Table des matières •

Mot du maire	2
Table des matières	3
Résumé des délibérations du conseil municipal	4
Avis public	5-7
Info travaux	8
Rentré scolaire et bonne abitude de sommeil	9
Communiqué de presse • 5 nouvelles aires d'attente pour le transport en commun	10-11
Prévention des incendies	12 à 18
Piscine	18
Centre Jyoti • Gala d'humour	19
Bibliothèque Alice-Parizeau	20
MDJ de St-Esprit	21
Exercices sur musique 50+	22
Cours de danse en ligne	23
Vente de garage • Café des aînés	24
Café-causerie	25
Grande marche Pierre Lavoie	26
Club de marche	27
Cours gardiens avertis	28
Marché de Noël	29
Collectif • MRC Montcalm gestion de vos matières résiduelles	30
Merci à nos commanditaire	31
Subvention des loisirs	32

RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 septembre 2024

NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'ÉMISSION DES CONSTATS D'INFRACTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Roch-Ouest doit nommer la personne responsable de l'émission des constats d'infraction aux règlements d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu En vertu du Code de procédure pénale du Québec, le conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest autorise l'inspecteur municipal en fonction ou son adjoint à délivrer des constats d'infraction, pour et au nom de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, pour toute infraction en vertu des règlements cités dans le préambule de la résolution et leurs amendements. Il l'autorise également à déposer lesdits constats au greffe de la cour municipale de Montcalm ou à la cour supérieure de Joliette pour traitement.

ÉVÉNEMENT CARITATIF GASTRONOMIE & CASINO DE LA MRC DE MONTCALM

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'achat de deux (2) billets pour le souper gastronomique et l'entrée casino, qui se déroulera le vendredi 25 octobre 2024. Les profits seront entièrement versés au Centre de pédiatrie sociale de Lanaudière.

ACHAT DE STYLOS GRAVÉS AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de 1000 stylos gravés au nom de la municipalité.

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée que :

Lors de la séance tenue le 3 septembre 2024, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Roch-Ouest a adopté le règlement 159-2024, qui impose un tarif pour les interventions du service de sécurité incendie dans les situations suivantes pour les non-résidents :

- Prévenir ou combattre l'incendie d'un véhicule,
- Intervenir lors d'accidents impliquant des véhicules appartenant à des personnes ne résidant pas sur le territoire de la municipalité et ne contribuant pas financièrement à ce service,
- Intervenir dans toute autre situation impliquant un non-résident de la municipalité, afin de couvrir les frais réels et les coûts associés à ces interventions.

Le règlement est déposé au bureau de la soussignée, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 11^e jour du mois de septembre 2024.

-Original signé-

Sherron Kollar,
Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

DE SAINT-ROCH-OUEST

RÔLE TRIENNAL 2^e ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sherron Kollar, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité de Saint-Roch-ouest :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Roch-Ouest pour le 2ⁱè^me exercice financier du rôle triennal, soit l'année 2025, est déposé au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière, sis au 270, Route 125 à Saint-Roch-Ouest, en date du 14 septembre 2024.

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau.

QU'une demande de révision peut être logée à l'égard du 2ⁱème exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la Loi sur la fiscalité municipale.

QUE toute personne qui a un intérêt à le faire peut déposer une demande de révision relativement à l'unité d'évaluation ou à toute autre unité d'évaluation.

QU'une personne tenue de payer une taxe ou une compensation à la municipalité ou à la commission scolaire des Samares qui utilise le rôle est réputée avoir l'intérêt requis pour déposer une demande de révision.

QU'une demande de révision, pour être recevable, doit être déposée avant la fin de l'exercice financier qui suit celui au cours duquel est survenu l'événement justifiant la modification.

QU'une demande de révision doit, sous peine de rejet :

- a) Être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "Demande de révision du rôle d'évaluation foncière". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Montcalm;
- b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 148 de la MRC de Montcalm, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;
- c) être déposée à la MRC de Montcalm, sise au 1540, rue Albert, Saint-Julienne (Québec) J0K 2T0 ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À SAINT-ROCH-OUEST, CE 17^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DE L'AN 2024.

-Original signé-

Sherron Kollar,

Directrice générale et greffière-trésorière

Info travaux



Veillez noter qu'il y aura des travaux de remplacement de ponceau sur la Route 125 en direction sud au cours de la semaine du 23 septembre. Ces travaux dureront environ 2 jours et entraîneront la fermeture de la route pendant une journée, entre le rang de la Rivière Sud et le Ruisseau des Anges, à Saint-Roch-de-l'Achigan.

Merci de respecter la signalisation en place.

C'est la rentrée scolaire, préparez vos enfants et vos ados à de bonnes nuits de sommeil



Saviez-vous que 1 enfant sur 5 a de la difficulté à rester éveillé pendant la journée au Canada. Les tablettes et les téléphones intelligents font maintenant partie de la vie de tous les jours, y compris de celle de nos enfants et de nos ados. Or, les écrans figurent parmi les principaux perturbateurs du sommeil à cause des ondes, du bruit, mais aussi de la lumière bleue qu'ils génèrent.

Un meilleur sommeil peut aider les enfants et les ados à :

- avoir une meilleure santé physique;
- mieux gérer leurs émotions;
- avoir une meilleure qualité de vie.

Pour une santé optimale, les enfants et les ados ont besoin d'une nuit de sommeil adéquate. Les directives actuelles conseillent :

- de 9 à 11 heures de sommeil par nuit pour les enfants de 5 à 13 ans.
- de 8 à 10 heures de sommeil par nuit pour les enfants/ados de 14 à 17 ans.

Non seulement le nombre d'heures de sommeil est-il important, mais la qualité de celui-ci l'est tout autant. Au fil du temps, le manque de sommeil peut conduire à des problèmes tels que l'hyperactivité, le stress et une mauvaise santé mentale. Bien dormir fait partie d'un mode de vie sain !

Communiqué de presse

MRC de Montcalm



Pour diffusion immédiate

5 nouvelles aires d'attente pour l'utilisation du transport collectif

Sainte-Julienne, le 10 septembre 2024 – Aujourd'hui, en présence de ses collègues maires et mairesses, le préfet de la MRC de Montcalm a célébré l'inauguration officielle de cinq nouvelles aires d'attente pour le transport collectif. Ces installations, qui incluent des abribus, des bancs, des supports à vélo et des poubelles pour le recyclage et les déchets, visent à améliorer le confort et l'accessibilité des usagers.

Cinq autres aires d'attente seront aménagées au cours de l'automne. Tous les équipements ont été fabriqués ou fournis par des entreprises québécoises, soutenant ainsi l'économie nationale. Ce projet découle des consultations menées dans le cadre de la Démarche Municipalité Amie des Aînés 2021-2026 et de la Démarche territoriale visant l'amélioration des conditions de vie par la réussite éducative, la solidarité et l'inclusion sociale 2021-2024.

Cette initiative a été rendue possible grâce à une subvention de 120 000 \$ du gouvernement du Québec, accordée dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP).

« Ce projet ne se contente pas d'améliorer le confort des utilisateurs des services de transport de la MRC, il favorise également la mobilité active, que ce soit à pied ou à vélo, pour tous les Montcalmois et Montcalmoises, quel que soit leur âge. Nous sommes ravis de concrétiser un projet directement inspiré des besoins exprimés par notre communauté » a déclaré **Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm**.

Les cinq nouvelles aires d'attente déjà installées sont situées aux endroits suivants :

- Sainte-Julienne : Rue du Havre, près du terrain de tennis;
- Sainte-Marie-Salomé : Chemin Viger, près de l'école;
- Saint-Esprit : Rue Saint-Isidore, face au CLSC;
- Saint-Jacques : Rue du Collège, au coin du rang Saint-Jacques;
- Saint-Roch-Ouest : Rang de la Rivière Nord, près de la route 125.



1540, rue Albert
Sainte-Julienne (Québec) J0K 2T0
F : 450 831-2647
T : 1 888 242-2412 (sans frais)
info@mrcmontcalm.com

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

Communiqué de presse

(suite)

« Avec la réalisation de ce projet, toutes les municipalités et ville de la MRC auront maintenant une aire d'attente pour le transport collectif et celui-ci portera le nombre d'abribus présents sur le territoire à 17. En terminant, je tiens à remercier chacune des municipalités/ville pour leur grande collaboration dans la réalisation du projet » – a conclu **Patrick Massé, préfet de la MRC de Montcalm**.

Service de transport adapté et collectif de la MRC de Montcalm

Une équipe dévouée est disponible du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h à midi, pour répondre à vos questions et prendre vos réservations. Notre service est opérationnel 365 jours par an, de 6 h 30 à 23 h 30. Pour toute assistance, veuillez contacter le 450 313-0482, option 1 ou envoyer un courriel à transport@mrcmontcalm.com.

Pour plus d'informations, notamment sur les tarifs en vigueur et les itinéraires proposés, nous vous invitons à visiter notre site [Web](#).

À propos de la MRC de Montcalm

Notre territoire, composé de 10 municipalités locales, offre à plus de 62 000 citoyens un cadre de vie enchanteur, proche de la nature tout en étant à proximité des grands centres tels que Laval, Montréal et Joliette. Nos terres fertiles, riches en histoire et en culture, constituent notre patrimoine. Notre secteur agricole, couvrant plus de 60 % de la région, est le plus dynamique et prospère au Québec. Avec un secteur récréotouristique en pleine expansion, des industries florissantes et une population des plus accueillantes, Montcalm est une région en constante évolution.

- 30 -

Source :

Monsieur Marc-André Avoine, B.A.A

Directeur du Service des Transports

MRC de Montcalm

maavoine@mrcmontcalm.com

Madame Stéphanie Therrien, B.comm. OMA

Directrice générale et greffière-trésorière adjointe

Directrice des communications, de la culture et du tourisme

MRC de Montcalm

stherrien@mrcmontcalm.com



2



L'avertisseur de fumée...

sauve des vies !

Québec 

Avez-vous un

avertisseur de fumée ?



Les incendies mortels surviennent **surtout la nuit**. Pensez-y ! Vous aurez besoin d'un avertisseur de fumée qui fonctionne pour vous réveiller !

- ▶ **Installez** des avertisseurs de fumée et **vérifiez** leur bon fonctionnement.

Rappelez-vous, le feu ne dort jamais !



Responsabilités des propriétaires et des locataires

Les propriétaires doivent fournir des avertisseurs de fumée en bon état de marche et les locataires doivent les vérifier, les entretenir et remplacer les piles, s'il y a lieu.

En savoir plus ?

- ▶ Informez-vous auprès de votre municipalité ou auprès de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). La RBQ administre le Code de sécurité, dans lequel sont notamment consignées des obligations concernant la sécurité incendie.
- ▶ Ces obligations s'adressent entre autres aux propriétaires d'immeubles **de plus de deux étages et de plus de huit logements**.
- ▶ Vous êtes visé par cette réglementation? Pour tout savoir sur vos obligations, consultez rbq.gouv.qc.ca/secureite.



Au son de l'avertisseur de fumée :

sortez !

La fumée est mortelle et se propage rapidement. Chaque seconde est comptée, vous avez moins de trois minutes pour évacuer!



- ▶ Alertez sans délai vos enfants et les autres occupants.
- ▶ Sortez de la maison sans perdre de temps.
- ▶ Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et vérifiez que personne ne manque à l'appel.
- ▶ **Appelez le 9-1-1** une fois dehors.

La règle d'or

Ne retournez jamais dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.

Appliquez la formule qui augmentera vos chances de sortir sain et sauf d'un incendie :

Vérifiez
l'avertisseur
de fumée

+

Préparez
un plan
d'évacuation

+

Exercez-vous
à évacuer

Augmentez vos chances de sortir **sain et sauf** d'un incendie.

Pour plus d'information, communiquez avec le service de sécurité incendie de votre municipalité ou consultez secureitepublique.gouv.qc.ca.

Sécurité publique
Québec 

(2014-108)

Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée

1. Quel avertisseur choisir ?

À pile

- ▶ Préférez un avertisseur à **pile longue durée**.



Électrique

- ▶ Préférez un modèle avec une pile d'appoint en cas de panne de courant.
- ▶ Des avertisseurs **interconnectés** font gagner de précieuses secondes au moment d'évacuer. Peu importe où se trouve le feu, ils sonnent tous en même temps !

L'avertisseur de fumée ne détecte pas le monoxyde de carbone (CO) — un gaz mortel. Si votre domicile dispose d'appareils fixes à combustion (ex. : poêle à bois, fournaise au mazout) ou d'un garage adjacent, procurez-vous les deux types d'avertisseurs ou un avertisseur qui détecte à la fois la fumée et le monoxyde de carbone.

Recherchez ces logos !

Avertisseur de fumée :



Avertisseur de monoxyde de carbone :



Ces logos garantissent que vos avertisseurs répondent aux toutes dernières normes de sécurité canadiennes.

2. Où les installer ?

- ▶ Installez des avertisseurs de fumée dans chaque chambre et à chaque étage de la maison (corridors et aires communes), y compris au sous-sol.
- ▶ Placez vos avertisseurs loin des appareils de cuisson, des bouches d'aération ou des salles de bain.



Pour les personnes malentendantes, installez des avertisseurs de fumée avec une lumière stroboscopique. Il existe aussi des appareils d'alarme à vibration destinés à être placés sous l'oreiller ou le lit.



Choisir, installer et vérifier ses avertisseurs de fumée

3. Comment les vérifier ?

Une fois par mois

- ▶ Vérifiez la pile en appuyant sur le bouton d'essai; un signal sonore doit se faire entendre. Si ce signal est muet, changez la pile ou remplacez votre avertisseur s'il est défectueux.



Un avertisseur qui fonctionne, ça sonne !

Une fois par année

- ▶ Qu'il soit à pile ou électrique, vérifiez la capacité de votre avertisseur à détecter la fumée en éteignant une chandelle près de lui. S'il ne sonne pas, remplacez-le.

La plupart des compagnies qui offrent un service d'avertisseurs reliés à une centrale font l'entretien et la vérification annuels sur demande. Informez-vous !

Ils ne sont pas éternels...

- ▶ Un avertisseur de fumée a une durée de vie de **10 ans**.
- ▶ Un avertisseur de monoxyde de carbone a une durée de vie de **5 à 10 ans** à partir de son activation. Consultez les directives du fabricant.



Vérifiez la date de fabrication de vos avertisseurs de fumée ; si cette date est absente, remplacez-les dès aujourd'hui !

Attention !

- ▶ Ne retirez jamais la pile d'un avertisseur et ne le débranchez pas, même s'il se déclenche inutilement. Utilisez plutôt la touche sourdine de l'appareil.
- ▶ N'appliquez jamais de peinture sur l'avertisseur de fumée. S'il est peint, remplacez-le.



Pas d'avertisseur :
c'est mortel !

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou de toute autre source de chaleur.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC. 



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attenant à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granulés.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

Prévention des incendies

**LE PREMIER
RESPONSABLE
C'EST TOI !**

[Québec.ca/prevention-incendies](https://Quebec.ca/prevention-incendies)

Votre
gouvernement

Québec



Piscine

La Municipalité de Saint-Esprit est fière de vous annoncer un partenariat avec la ville de Saint-Lin-Laurentides permettant à tous les citoyennes et citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest l'accès au Complexe aquatique de Saint-Lin-Laurentides situé au 550, rue du Parc, Saint-Lin-Laurentides et ce au même tarif de les Saint-Linoises/Saint-Linois. Il ne vous suffit que d'apporter avec vous une preuve de résidence.

Pour connaître les tarifs et les heures d'ouverture de la piscine, nous vous invitons à suivre ce lien <https://www.saint-lin-laurentides.com/divertir/sports-et-loisirs/complexe-aquatique#bains-libres> et visiter le site web de la ville de Saint-Lin-Laurentides.





Visitez notre site web pour l'horaire complet!



Cet automne, je prends soin de moi!

Cours de groupe

Yoga Méditation QiGong Danse méditative Ateliers

Centre
Jyoti

Réservez votre place dès maintenant

514-475-3938 ou 514-444-3436

centrejyoti.com

126 rue Principale, Saint-Esprit

LES GRIZZLIES PRÉSENTENT

GALA D'HUMOUR

Ouellet **Rachelle Elie** **Vincent C**

1ER NOVEMBRE 2024 | 20H00
SALLE JULIE POTHIER, SAINT-JACQUES

35\$ PAR BILLET | 100% DU PROFIT AUX GRIZZLIES!!

Bibliothèque Alice-Parizeau



Heures d'ouverture

Mardi	9 h	à 17 h 30
Mercredi	12 h 30	à 17 h 30
Judi	12 h 30	à 17 h 30
Vendredi	12 h 30	à 19 h
Samedi	10 h	à 14 h

N'oubliez pas que nous avons le service de la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour remettre plus rapidement les livres en circulation.



Les bibliothèques comme milieu de vie

Le rôle des bibliothèques dépasse aujourd'hui largement celui d'un entrepôt à livres ou d'un lieu pour les emprunter. Elles sont devenues ce qu'on appelle un milieu de vie. Après la maison, le travail ou l'école, la bibliothèque a maintenant pour vocation d'être un lieu de rencontres que l'on habite pleinement. Les usagers y viennent dorénavant non seulement pour avoir accès à la connaissance et à l'information, mais ils ont aussi l'occasion d'y vivre toute une panoplie d'expériences culturelles (expositions, contes animés, etc.), et de socialiser avec des gens de tous les horizons. Il s'agit en somme d'un autre « chez-soi » qui vise à accueillir tous les citoyens sans discrimination.

Cette nouvelle vocation est en lien avec le Manifeste de l'UNESCO sur la Bibliothèque Publique, qui stipule que « les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de l'égalité d'accès pour tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique ».

Source : https://www.abpq.ca/manifeste_unesco.php

En plus de remplir une mission éducative évidente, les bibliothèques jouent également un grand rôle social. Les bibliothèques ont un rôle actif à jouer dans nos villages, il importe plus que jamais de réaliser à quel point ce lieu fait partie intégrante du tissu social qui fabrique notre société. Prenons-en soin et utilisons-les, elles sont essentielles à notre bien-être.



La Bibliothèque de Saint-Esprit cherche à connaître les talents des citoyens de la municipalité. Considérant que les journées de la culture du 27-28 et 29 septembre prochain sont un moment unique pour mettre en valeur les artistes et les talents des résidents locaux, c'est pourquoi cet avis de recherche est lancé. Vous êtes photographe, artiste peintre, artisan du bois, écrivain ou autre, faites-nous signe en téléphonant à la bibliothèque au 450-831-2274 ou envoyez un message à biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca.



45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0



biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca



450-831-2274

Informations générales

Toutes nos modifications d'horaire sont affichées sur nos réseaux sociaux.

Pour nous rejoindre : 438-377-4201 / 450-839-7227

mdjsaintesprit@gmail.com

Facebook et Instagram : Mdj Saint-Esprit



HORAIRE d'automne

LUNDI	Fermé
MARDI	16h00 à 21h00
MERCREDI	17h00 à 21h00
JEUDI	17h00 à 21h00
 VENDREDI	17h00 à 21h00

*L'horaire peut être modifié sans préavis. Tous les changements seront affichés sur nos réseaux sociaux.

DÈS LE 3 SEPTEMBRE

BIENVENUE AUX 10+

À tous les jours, selon l'horaire affiché!

VIENS NOUS VOIR !

Billard, switch, jeux de société, ateliers et encore plus !

SEPTEMBRE 2024

✗ La MDJ est fermée

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
03 La rentrée scolaire, de quoi ça à l'air... 17h00 à 21h00	04 Match Grizzlies à Saint-Esprit 17h00 à 21h00	05 FIESTA! de la rentrée 17h00 à 21h00	06 ✗
10 Atelier <i>Sur la différence & les minorités</i> 16h00 à 21h00	11 STUP Etudes 17h00 à 21h00	12 Atelier <i>Crochet</i> 17h00 à 21h00	13 ÉPISODE HEDOMADAIRE 17h00 à 21h00
17 STUP Etudes 16h00 à 21h00	18 Conseil jeunesse 17h00 à 21h00	19 Atelier d'écriture <i>Lettre à soi-même</i> 17h00 à 21h00	20 JEU DE SOCIÉTÉ ÉPISODE HEDOMADAIRE 17h00 à 21h00
24 Musée de Joliette + Bowling 13h00 à 21h00	25 STUP Etudes 17h00 à 21h00	26 Peinture switch 17h00 à 21h00	27 ✗



Exercices sur musique 50+

avec Marcel et Johanne

Nos séances sont conçues pour des personnes de 50 ans et plus autonomes, intéressées à faire de l'exercice en groupe et en état de suivre le programme.

Ces séances visent à développer la capacité cardio-vasculaire, la force et l'endurance musculaires, la coordination motrice, l'équilibre, l'agilité, la flexibilité et la concentration à l'aide d'exercices d'échauffement, d'aérobic, de musculation et d'étirement.

Le nombre de participants étant limité, il faut s'inscrire pour participer.

Ce qui compte, c'est bouger !

Jour	Lundi
Calendrier	Du 9 septembre au 16 décembre 2024 inclusivement
Horaire	De 13 h 30 à 15 h
Lieu	Sous-sol de l'église Saint-Esprit (88, rue Saint-Isidore – Saint-Esprit) 
Coût	0 \$ pour tous (il n'est pas nécessaire d'être membre d'une organisation quelconque pour profiter de la gratuité)
Matériel	Eau et serviette , vêtements légers, haltères et espadrilles
Inscription (obligatoire)	450-831-8288 exercicemarceljohanne@outlook.com

DE RETOUR!

Cours de danse en ligne Ouvert à tous!

TOUS LES VENDREDIS (DÈS LE 13 SEPTEMBRE)

DE 10 H À 11 H 15

TOUS LES MARDIS (DÈS LE 17 SEPTEMBRE)

DE 19 H À 20 H

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE DE SAINT-ESPRIT

COÛT: 10\$ / COURS

(à payer le jour même, sur place)

Pourquoi danser?

Réduire sa tension artérielle, garder une bonne santé, assurer un meilleur sommeil, prévenir l'ostéoporose, combattre la dépression, gérer le stress, solidifier les os, briser l'isolement, améliorer sa coordination et son équilibre, donner de l'énergie, aider à préserver sa mémoire et plus encore!

**Inscription: Sylvie Pellerin-Ferland au 450-439-2697
ou loisirs@saint-esprit.ca**



Ventes de garage

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT
Municipalité de SAINT-ROCH-OUEST

LES **27-28 ET 29 SEPTEMBRE 2024.**

Pour une vente de garage à votre résidence, vous devez informer la municipalité en téléphonant à la mairie au 450-831-2114 ou par courriel au loisirs@saint-esprit.ca en donnant votre nom, adresse et téléphone où vous joindre.

C'est gratuit!

Pour les ventes de garage du samedi 28 et dimanche 29 septembre, pourquoi ne pas se rassembler en un lieu pour vendre tous ensemble (chacun son matériel, ses ventes, mais une belle journée tous ensemble)!

Apportez chacun votre table, vos chaises, vos items à vendre, vos collations, votre dîner au parc des Optimistes (derrière l'église).
Plus on est de fous, plus on vend!

Inscrivez-vous au loisirs@saint-esprit.ca ou 450-831-2114 p. 7530




MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



Municipalité
amie des aînés



VEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

THÈMES DE SEPTEMBRE ET OCTOBRE

SEPTEMBRE : La rentrée scolaire

- 5 septembre : Pique-nique
- 12 septembre : Conférence
- 19 septembre : Visite des maternelles
- 26 septembre : Retour sur le thème

OCTOBRE : Se faire chanter la pomme

- 3 octobre : Comment on vous a chanté la pomme
- 10 octobre : Conférence (apiculteur)
- 17 octobre : Visite des maternelles
- 24 octobre : Recette de pommes
- 31 octobre : Halloween

QUAND : TOUS LES JEUDIS

HEURE : DE 13 H À 16 H

OÙ : AU PARC BENNY (septembre)

À LA MAIRIE, au 21 Principale (octobre)

Activité gratuite,
ouverte à tous!



Groupes
entraide et amitié



CAFÉ-CAUSERIE POUR LES AÎNÉS

La maltraitance faite aux personnes âgées...
Bien la démystifier pour se protéger !



JEUDI
03 OCTOBRE
2024

13h à 16h | Gratuit
Centre d'Art Guy St-Onge
6294 Rue Principale, Saint-Calixte

Collation offerte sur place

INSCRIPTION 450-839-3118 (POSTE 233)
AVANT LE 26 SEPTEMBRE 2024





le grand DÉFI
PIERRE LAVOIE
PRESCRIT PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE
LA GRANDE MARCHÉ

5 KM

INSCRIVEZ-VOUS
ONMARCHÉ.COM
GRATUIT ET OUVERT À TOUS

DATE : dimanche 20 octobre 2024
HEURE : animation et échauffement de 10 h à 13 h, départ à 11 h
LIEU : Parc des Érables
87, rue St-Isidore, Saint-Esprit

 FÉDÉRATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS DU QUÉBEC

RioTinto

Québec 

PARTENAIRE D'ACTION
 QUÉBECOR



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



municipalité de
SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

ACTIVITÉ LIBRE, GRATUITE ET OUVERTE À TOUS!

CLUB DE MARCHÉ

- ✓ Accessible à tous
- ✓ Améliore la capacité musculaire
- ✓ Améliore le souffle
- ✓ Augmente la confiance en soi
- ✓ Stimule l'intellect
- ✓ Crée des liens

Tous les lundis à 9 h 30

**Départ au parc des
Optimistes
(derrière l'église)**

Une activité physique régulière est un atout indéniable pour votre santé et votre bien-être.

Rejoignez-nous pour des moments de partage conviviaux.

COURS GARDIENS AVERTIS!

Entièrement revu et enrichi. Le cours de Gardiens avertis met davantage l'accent sur les techniques de secourisme. Ce cours couvre une vaste gamme de sujets, allant de la gestion des comportements difficiles aux compétences en leadership, en passant par ce que l'on attend des gardiennes et gardiens d'enfants. Le cours de Gardiens avertis approfondira et renforcera le sentiment de responsabilité que les jeunes ressentent lorsqu'ils gardent des enfants. Le programme a été revu afin de faciliter l'apprentissage des soins à donner en cas d'urgence.

Préalable: avoir 11 ans et plus

Durée : de 9 h à 16 h

Coût résident : 25 \$ par jeune

Coût non-résident : 50 \$ par jeune

Le participant doit apporter: 2 collations, 1 lunch, papier, crayons et une poupée (facultative)

VENDREDI 1^{er} NOVEMBRE 2024

(Journée pédagogique CSS des Samares et Collège Esther-Blondin) **Durée : 5-6 h**

Contenu:

- Comment être responsable et faire preuve de leadership.
- Comment prendre de bonnes décisions et gérer les comportements difficiles.
- Les stades de développement des enfants et les stratégies adaptées à chacun.
- Comment nourrir et habiller les enfants et les bébés, jouer avec eux et changer une couche.
- Comment reconnaître et prévenir les situations dangereuses, faire des choix éclairés et promouvoir les comportements sécuritaires.
- Les notions de secourisme de base dont le RCR.
- Le gardiennage comme emploi.

Pour information ou inscription : Geneviève Grignon au 450-831-2114 p. 7530
ou loisirs@saint-esprit.ca

Animatrice jeunesse de la Croix-Rouge canadienne - Nancy Riquier

En collaboration avec Atout Plus partenaire de formation de la Croix-Rouge canadienne.

MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-ESPRIT

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

BIENVENUE AUX EXPOSANTS!



Le Marché de Noël de Saint-Esprit aura lieu le samedi 16 novembre 2024 de 10 h à 16 h à l'école Dominique-Savio de Saint-Esprit.

Pour vous inscrire à titre d'exposants, remplir le formulaire et le faire parvenir à l'adresse courriel suivante: loisirs@saint-esprit.ca ou à l'adresse de la mairie au 21, rue Principale à Saint-Esprit.

Suite à l'analyse de votre formulaire, nous communiquerons avec vous pour l'acceptation de votre demande.

☆ Les places sont limitées.

Au plaisir de vous rencontrer!

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription sur le site web de la municipalité : <https://www.saint-esprit.ca/loisirs-et-tourisme/activites-culture-et-installations/marche-de-noel-2024-1> ou à la mairie durant les heures d'ouverture.

Les collectifs 2024

Encombrants

Septembre

17	24
	 

Octobre

01	08	15	22
	 		 

mardi 1^{er} octobre

ENCOMBRANTS
Ce que vous pouvez présenter à la collecte des encombrants

 La ferraille	 Les tapis et les tentures	 Les petits objets divers
 Les meubles en bois et le mobilier	 La literie	 Les cartons pliés / fagottés



Dès le 1^{er} janvier 2024

On vous assiste dans la gestion de vos matières résiduelles !

- Votre bac n'a pas été ramassé ?
- Vous souhaitez nous faire part d'un bris ?
- Vous avez une grande famille et désirez un bac additionnel ?
- Vous avez des questions concernant la collecte de vos matières résiduelles (déchets, recyclage ou compostage) ?

Notre équipe sera ravie de répondre à vos questions et/ou requêtes !

450 831-2182, poste 7045
gmr@mrcmontcalm.com

Nos heures de service sont du lundi au jeudi de 8h à 16h30 et le vendredi de 8h à midi

Municipalités desservies

- Saint-Alexis
- Saint-Calixte
- Saint-Esprit
- Sainte-Julienne
- Sainte-Jacques
- Saint-Liguori
- Sainte-Marie-Salomé
- Saint-Roch-de-l'Achigan
- Saint-Roch Ouest
- Saint-Lin-Laurentides

Merci à nos commanditaires

La MRC de Montcalm est fière de contribuer financièrement
au projet “Fête champêtre 2024”.

**Ministère des
Affaires municipales
et de l’Habitation**

Québec



MRC de
Montcalm
Entre futur *et nature*



LUC THÉRIAULT
Député de Montcalm

1095, montée Masson,
Mascouche, QC, J7K 2M1

450 474-1044
1 800 263-5726

luc.theriault@parl.gc.ca



LOUIS-CHARLES THOUIN
DÉPUTÉ DE ROUSSEAU



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**



Desjardins

Caisse populaire
de St-Roch-de-L’Achigan



LOISIRS MUNICIPAUX
DE SAINT-ESPRIT ET DE SAINT-ROCH-OUEST



Subventions

des loisirs (sportifs et culturels) de
Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest

***Subvention visant exclusivement les enfants de moins de 18 ans
Nous traitons les reçus avec le logo ou estampe de
votre organisation seulement.
Nous n'acceptons pas les cartes d'affaires.**

**Vous devez déposer votre demande à la mairie de
Saint-Esprit (21, rue Principale) au plus tard :**

JEUDI LE 24 OCTOBRE 2024

**Aucune demande ne sera traitée par les membres des loisirs de Saint-Esprit et
de Saint-Roch-Ouest après cette date***

**Vous devez compléter un formulaire pour chaque enfant de moins de 18 ans, et
celui-ci doit contenir 2 signatures obligatoires (professeur et parent), ainsi que la
date de réception à la mairie. Le formulaire est disponible à la mairie de Saint-
Esprit ainsi que sur le site internet de la municipalité ou par courriel**

reception@saint-esprit.ca



Pour tout autre renseignement :
Marie-Claire Ducharme 450 839-2852

